



## FONDS DE REVENU COLABOR

### RAPPORT DE GESTION ET ANALYSE PAR LA DIRECTION DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE

21 février 2006

*Ce rapport de gestion de Fonds de revenu Colabor ( le «Fonds») porte sur les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et la situation financière depuis le premier appel public à l'épargne, soit du 28 juin 2005 jusqu'au 31 décembre 2005. Il devrait être lu en parallèle avec les états financiers vérifiés et les notes complémentaires de la période de 187 jours terminée le 31 décembre 2005. Ces états financiers sont libellés en dollars canadiens et ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ces états financiers peuvent être consultés sur SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).*

*L'information comprise dans ce rapport renferme également certains renseignements qui ne sont pas des mesures du rendement conformes aux PCGR, par exemple la notion d'encaisse distribuable. Étant donné que cette notion n'est pas définie par les PCGR du Canada, elle pourrait ne pas être comparable avec celle d'autres fonds.*

### Déclarations prospectives

Le rapport de gestion a pour but d'aider les porteurs de parts à comprendre la nature et l'importance des changements et des tendances, de même que des risques et incertitudes, si bien que les résultats réels pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels du Fonds et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives sont décrits à la rubrique *Gestion des risques* du présent rapport de gestion.

### Généralités

#### Création du Fonds

Le Fonds est une fiducie à but restreint, à capital variable, non constituée en société, qui a été établie sous le régime des lois de la province de Québec aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 19 mai 2005. Le 28 juin 2005 le Fonds a complété un premier appel au public à l'épargne de parts de fiducie. Combiné avec l'exercice de l'option d'attribution en excédent de l'émission en date du 20 juillet 2005, 5 775 000 parts à 10\$ furent émises pour un montant brut global de 57 750 000\$, pour acquérir et détenir 53,2% de *Colabor, Société en Commandite* (« *Colabor SC*»), la participation restante, soit 46,8%, étant conservée par *Investissements*

*Colabor Inc.* ( le «Vendeur», anciennement connue sous *Colabor Inc.*) sous la forme de parts échangeables du Fonds.

Des informations additionnelles concernant le Fonds et les transactions du premier appel public à l'épargne peuvent être consultées en feuilletant le prospectus daté du 17 juin 2005.

Les parts du Fonds sont transigées à la Bourse de Toronto sous le sigle *CLB.UN*

### **Description des activités**

Fondée en 1962, Colabor est l'un des plus importants distributeurs en gros de produits alimentaires, de produits liés à l'alimentation et de produits non alimentaires qu'elle achète et fournit à des distributeurs grossistes qui, à leur tour, redistribuent les produits à plus de 25 000 clients oeuvrant dans les secteurs des commerces de détail ou des services alimentaires et desservant la province de Québec et les provinces atlantiques.

### **Portée du rapport de gestion**

Ce rapport de gestion porte sur les résultats du Fonds depuis le premier appel public à l'épargne du 28 juin 2005 jusqu'au 31 décembre 2005, soit une période de 187 jours. Il porte aussi sur le quatrième trimestre, soit la période de 113 jours écoulée depuis le 9 septembre 2005.

Rappelons qu'un exercice financier régulier du Fonds est composé de treize périodes de 28 jours chacune, trois trimestres sont composés de trois périodes de 28 jours chacune et le dernier trimestre est composé de quatre périodes de 28 jours chacune. L'exercice financier se termine le 31 décembre.

*Étant donné qu'il n'y a pas d'états financiers du Fonds pour la période comparative de 2004, pour aider le lecteur pour fins de comparaison, nous avons comparé les résultats du Fonds avec les résultats vérifiés de Investissements Colabor Inc. ( le «vendeur») de la période de 186 jours terminée le 31 décembre 2004 et de la période de 112 jours débutant le 10 septembre 2004 pour le quatrième trimestre, et ces résultats ont été corrigés afin de tenir compte des particularités reliées aux activités du Fonds dont principalement les remises aux clients et l'amortissement des actifs incorporels.*

### **Faits saillants de la période de 187 jours terminée le 31 décembre 2005**

- Finalisation du premier appel public à l'épargne de 5 775 000 parts pour une levée de fonds de 57 750 000\$ ( 54 285 000\$ net de la commission des preneurs fermes);
- Augmentation des ventes brutes de l'ordre de **5,4%** et du bénéfice avant frais financiers et amortissements (BAIIA) de 1 063 000\$ ou de **13,6%** comparativement à la même période de l'exercice précédent;
- Encaisse distribuable par part : 0,7475\$; encaisse distribuée par part : 0,5207\$; ratio de distribution sur l'encaisse distribuable : **69,66%**.

## Résultats d'exploitation

### Fonds de Revenu Colabor Résultats consolidés (000)

	Trimestre terminé le			Exercice terminé le		
	31 décembre 2005 (113 jours)	31 décembre 2004 (112 jours)	Variation %	31 décembre 2005 (187 jours)	31 décembre 2004 (186 jours)	Variation %
	\$					
<b>Ventes</b>	<b>140 109</b>	<b>132 050</b>	<b>6,1%</b>	<b>221 656</b>	<b>210 283</b>	<b>5,4%</b>
Remises	4 163	3 907	6,6%	6 564	6 216	5,6%
Ventes nettes	<u>135 946</u>	<u>128 143</u>	<u>6,1%</u>	<u>215 092</u>	<u>204 067</u>	<u>5,4%</u>
Coût des marchandises vendues	137 047	129 728	5,6%	216 631	206 068	5,1%
Remises des fournisseurs	10 736	10 367	3,6%	16 427	15 653	4,9%
	<u>126 311</u>	<u>119 361</u>	<u>5,8%</u>	<u>200 204</u>	<u>190 415</u>	<u>5,1%</u>
Bénéfice brut	9 635	8 782	9,7%	14 888	13 652	9,1%
Frais de vente, de distribution et d'administration	3 729	3 533	5,5%	6 018	5 845	3,0%
<b>Bénéfice avant frais financiers et amortissements</b>	<b>5 906</b>	<b>5 249</b>	<b>12,5%</b>	<b>8 870</b>	<b>7 807</b>	<b>13,6%</b>
Frais financiers	266	201	32,3%	427	350	22,0%
Amortissement des immobilisations	306	334	-8,4%	532	586	-9,2%
Amortissement des actifs incorporels	993	993	0,0%	1 652	1 652	0,0%
	<u>1 565</u>	<u>1 528</u>	<u>2,4%</u>	<u>2 611</u>	<u>2 588</u>	<u>0,9%</u>
<b>Bénéfice avant participation des porteurs de parts sans contrôle</b>	<b>4 341</b>	<b>3 721</b>	<b>16,7%</b>	<b>6 259</b>	<b>5 219</b>	<b>19,9%</b>

## Ventes

Les ventes de Colabor sont constituées de la vente de produits alimentaires, de produits liés à l'alimentation et de produits non alimentaires à des distributeurs grossistes desservant des clients dans les secteurs des commerces de détail et des services alimentaires. Les produits sont vendus, soit directement à partir de son centre de distribution (« ventes d'entrepôt »), soit par livraison directe effectuée par des fabricants et des fournisseurs (« ventes directes »). Un bénéfice brut est généré principalement par les ventes d'entrepôt.

Le tableau suivant présente les ventes de Colabor pour les périodes indiquées :

### Fonds de Revenu Colabor Ventes par circuit (000)

	Trimestre terminé le			Exercice terminé le		
	31 décembre 2005 (113 jours)	31 décembre 2004 (112 jours)	Variation %	31 décembre 2005 (187 jours)	31 décembre 2004 (186 jours)	Variation %
<b>Commerces de Détail</b>						
Marques Privées	2 774	2 504	10,8%	4 398	4 053	8,5%
Produits de Marque	48 081	47 185	1,9%	72 287	72 822	-0,7%
	<u>50 855</u>	<u>49 689</u>	<u>2,3%</u>	<u>76 685</u>	<u>76 875</u>	<u>-0,2%</u>
<b>Services Alimentaires</b>						
Marques Privées	9 559	8 504	12,4%	14 256	13 128	8,6%
Produits de Marque	43 717	37 812	15,6%	70 486	62 589	12,6%
Aliments Surgelés	35 978	36 045	-0,2%	60 229	57 691	4,4%
	<u>89 254</u>	<u>82 361</u>	<u>8,4%</u>	<u>144 971</u>	<u>133 408</u>	<u>8,7%</u>
<b>Ventes Totales</b>	<b>140 109</b>	<b>132 050</b>	<b>6,1%</b>	<b>221 656</b>	<b>210 283</b>	<b>5,4%</b>
<b>Ventes d'Entrepôt et Ventes Directes</b>						
Ventes d'Entrepôt	97 654	86 574	12,8%	154 328	137 857	11,9%
Ventes Directes	42 455	45 476	-6,6%	67 328	72 426	-7,0%
<b>Ventes Totales</b>	<b>140 109</b>	<b>132 050</b>	<b>6,1%</b>	<b>221 656</b>	<b>210 283</b>	<b>5,4%</b>

Pour la période de 187 jours terminée le 31 décembre 2005, les ventes ont augmenté de 11 373 000\$ par rapport à la période correspondante de 2004, soit une progression de 5,4% pour se chiffrer à 221 656 000\$. Cette croissance des ventes, venant principalement des services alimentaires est surtout attribuable à la performance des distributeurs grossistes qui ont connu une

hausse des ventes dans leurs commerces et dans leurs marchés respectifs ainsi qu'au recrutement de nouveaux distributeurs dans ce segment.

Les marques privées de l'entreprise ont connu une augmentation de 1 473 000\$, soit 8,6% , ce qui reflète bien l'une des stratégies de croissance de l'entreprise par le développement de ses marques privées.

De plus les produits de marques, principalement du côté des services alimentaires, et les aliments surgelés ont respectivement augmenté de 7 362 000\$, soit 5,4%, et de 2 538 000\$, ou de 4,4%, ces augmentations reflétant la tendance pour des produits consommés au restaurant et la croissance soutenue de la demande pour des produits alimentaires surgelés résultant de la popularité grandissante des produits prêts-à-servir.

Les explications ci-dessus sont aussi valables pour expliquer la croissance des ventes du dernier trimestre comparé à la même période de 2004.

Le ratio des ventes d'entrepôt sur les ventes totales est passé de 65,6% à 69,6% principalement suite à de nouvelles ententes avec des fournisseurs concernant la distribution de leurs produits via l'entrepôt.

## **Remises**

Les remises faites aux distributeurs affiliés sont de 3% de leurs ventes, taux établi contractuellement entre le Fonds et les distributeurs affiliés du vendeur tandis que les remises faites sur les ventes aux autres clients furent de 2,24% de leurs ventes.

## **Remises des fournisseurs**

Les remises des fournisseurs constituent une partie importante du bénéfice brut de Colabor. Ces remises comprennent : i) les ententes passées avec des fournisseurs surtout en ce qui a trait aux ententes de distribution, à la facturation centrale, aux remises pour chargement complet et à d'autres régimes incitatifs, ii) les remises reçues des fournisseurs selon le volume d'achat, iii) les escomptes de caisse sur des achats basés sur les modalités de la vente, et iv) des fonds de publicité nets reçus relativement à des activités promotionnelles.

Pour la période de 187 jours terminée le 31 décembre 2005, les remises des fournisseurs ont augmenté de 774 000\$ ou 4,9% à 16,427 millions de dollars par rapport à 15,653 millions de dollars pour la période correspondante de 2004. Le quatrième trimestre a contribué à cet accroissement pour un montant de 369 000\$, soit de 3,6%. Ces augmentations s'expliquent particulièrement à la fois par l'augmentation des achats suite à l'augmentation du chiffre d'affaires et par de nouvelles ententes avec les fournisseurs.

## **Frais de vente, de distribution et d'administration**

Les frais de vente, de distribution et d'administration comprennent les coûts associés à l'achat, à l'entreposage et à la distribution de produits, ainsi que les frais généraux et d'administration. Les

coûts fixes comprennent les coûts de l'énergie liés à l'exploitation du centre de distribution, le loyer, les impôts fonciers et les frais généraux et d'administration, tandis que les coûts variables englobent les matériaux d'emballage, les frais de réparation et d'entretien liés à l'utilisation de l'équipement de l'entrepôt et, dans une certaine mesure, les salaires des employés de l'entrepôt.

Ces frais ont augmenté de 173 000\$ pour la période de 187 jours par rapport à la période correspondante de 2004 ou de 3%. En fonction des ventes brutes, le taux est passé de 2,8% en 2004 à 2,7% pour la période de 187 jours terminée le 31 décembre 2005. Ce taux est resté stable à 2,7% pour le quatrième trimestre de 2004 et de 2005.

### **Bénéfice avant frais financiers et amortissements**

Ce bénéfice qui est à la base du calcul de l'encaisse distribuable a augmenté de 1 063 000\$ ou de 13,6% comparativement à la même période de l'exercice précédent. Le taux sur les ventes brutes est passé de 3,7% pour la période de 186 jours terminée le 31 décembre 2004 à 4,0% pour la période similaire de 2005. Il a augmenté à 4,2% pour le quatrième trimestre 2005 comparativement à 4,0% pour le quatrième trimestre 2004.

### **Frais financiers**

Les frais financiers se sont accrus de 77 000\$ ou 22% pour la période de 187 jours terminée le 31 décembre par rapport à la même période de 2004 pour se chiffrer à 427 000\$. Cette augmentation, qui résulte principalement d'une augmentation de 65 000\$ au quatrième trimestre par rapport à 2004 peut s'expliquer principalement par des frais d'intérêt plus élevés suite à un emprunt bancaire plus important résultant des débiteurs et du stock plus élevés suite à l'accroissement du chiffre d'affaires et par une augmentation des taux bancaires comparativement à 2004. Par contre, en fonction des ventes brutes, le taux reste stable à 0,2%.

### **Amortissements**

#### Amortissement des immobilisations

L'amortissement d'immobilisations a baissé de 54 000\$ ou de 9,2%, pour s'établir à 532 000 \$ pour la période de 187 jours terminée le 31 décembre 2005, par rapport à 586 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'amortissement est composé de l'amortissement du mobilier et agencements, de l'équipement et des véhicules de l'entrepôt, du matériel informatique, des logiciels et des améliorations locatives.

#### Amortissement des actifs incorporels

Si le Fonds avait été en opérations en 2004, les frais d'amortissement des relations-clients auraient été semblables à celle de la période de 187 jours terminée le 31 décembre 2005 puisque ces relations-clients sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie prévue de 20 ans. De nouvelles règles comptables ont été appliquées rétroactivement au 28 juin 2005, date de la création du fonds, pour se conformer aux nouvelles directives du CPN-151 intitulé *Titres échangeables émis par des filiales de fiducies de revenu*. (voir le paragraphe traitant des *Modifications aux conventions comptables*).

## Encaisse distribuable

Le tableau suivant montre le calcul de l'encaisse distribuable pour la période de 187 jours terminée le 31 décembre 2005.

( '000)

Bénéfice avant frais financiers et amortissements  
( selon les états du Fonds au 31 décembre 2005) 8 870

Déduire:

Frais financiers 427

Acquisition d'immobilisations 322 749

**Encaisse distribuable** 8 121

Nombre de parts:

Parts de Colabor SC ordinaires 5 775 000

Parts de Colabor SC échangeables,  
détenues par le vendeur 5 087 439 10 862 439

**Encaisse distribuable par part** 0,7475\$

Distributions déclarées

(telles que prévues au prospectus du 17 juin 2005)

Du 28 juin 2005 au 31 juillet 2005 0,0937 \$ 1 018

Du 1er août au 31 décembre 2005 0,0854\$/mois 4 638

5 656

**Encaisse distribuée par part** 0,5207\$

**Ratio de distribution sur l'encaisse distribuable** 69,66%

Les distributions ont été versées à même l'encaisse découlant des activités.

## Distributions

Le Fonds a l'intention de verser des distributions en espèces mensuelles égales à son encaisse disponible aux porteurs de parts dans toute la mesure du possible, déduction faite des acquisitions d'immobilisations, des frais financiers et de certaines réserves qui pourraient être considérées nécessaires par le Conseil des Fiduciaires.

### *Caractère saisonnier*

Quoique le ratio de distribution sur l'encaisse distribuable pour cette période de 187 jours, soit du 28 juin au 31 décembre 2005, montre un ratio de 69,66%, le lecteur doit considérer que le premier et le deuxième trimestre d'un exercice financier régulier du Fonds, c'est-à-dire la période du 1<sup>er</sup> janvier au 17 juin, peuvent comporter des éléments saisonniers qui font varier ce ratio de distribution.

Les activités de Colabor sont assujetties aux fluctuations saisonnières normales de l'industrie en raison des conditions atmosphériques et des périodes de vacances. En général, les ventes sont plus faibles au début de l'année à cause de la réduction des dépenses des consommateurs suivant la période des Fêtes; par la suite, elles s'accroissent progressivement jusqu'au printemps et aux mois d'été, car les ventes de produits consommés hors du domicile progressent et atteignent leur sommet au cours des quatre derniers mois avant la fin de l'année et suivant l'Exposition commerciale annuelle de Colabor tenue en septembre.

Les coûts variables sont gérés pour atténuer l'incidence du caractère saisonnier des activités. Toutefois, une portion importante des coûts de Colabor, y compris le loyer et les coûts de l'énergie liés au fonctionnement de son centre de distribution, sont fixes et ne peuvent être ajustés en raison du caractère saisonnier des activités.

Le Fonds déclare des distributions mensuelles aux porteurs de parts enregistrés aux livres le dernier jour de chaque mois et les verse le ou vers le 15 du mois suivant. La distribution annuelle actuelle par part devrait être de 1.025\$ par part.

## **Trésorerie**

Au cours de la période de la période de 187 jours terminée le 31 décembre 2005, le Fonds a finalisé son premier appel public à l'épargne, incluant l'exercice de l'option d'attribution en excédent de l'émission en date du 20 juillet 2005, de 5 775 000 parts, pour une levée de fonds de 57 750 000\$ (54 285 000\$ net de la commission des preneurs fermes) pour lui permettre l'acquisition et la détention de 53,2% de Colabor SC pour une considération de 54,285 millions de dollars.

Au cours de cette période, le Fonds a généré des flux de trésorerie provenant de son exploitation de l'ordre de 20,394 millions de dollars. Il a acquis des immobilisations pour 322 000\$, principalement pour la mise à niveau de son système informatique de gestion et pour l'acquisition de chariots élévateurs et a versé des distributions aux porteurs de parts détenues par le public et aux porteurs de parts de Colabor SC échangeables de l'ordre de 4,728 millions de dollars.

Le Fonds a un crédit d'exploitation disponible de 30 millions de dollars. Au 31 décembre 2005, le Fonds utilise 8 millions de ce crédit d'exploitation. La direction du Fonds est d'avis que les flux de trésorerie provenant de son exploitation et les fonds provenant de son crédit d'exploitation sont adéquats pour soutenir les acquisitions d'immobilisations prévues, le fonds de roulement et les distributions mensuelles d'encaisse de 0,0854\$ par part.

Le Fonds doit respecter un ratio financier (Dette/Bénéfice avant frais financiers, impôts, amortissement et remises aux clients inférieur à 1,75 :1,00) stipulé dans la convention de crédit avec une institution prêteuse. Selon les modalités de calcul de l'institution, ce ratio est de l'ordre de **0,42 :1,00** pour la période terminée le 31 décembre 2005.

## Obligations contractuelles

(’000)

<u>Obligations contractuelles</u>	<u>Total</u>	<u>Moins de 1 an</u>	<u>Paiements exigibles par période</u>		
			<u>1 à 3 ans</u>	<u>4 à 5 ans</u>	<u>5 ans et plus</u>
Dettes à long terme	2 613 \$	468 \$	936 \$	936 \$	273 \$
Bail de location - exploitation	35 240 \$	2 028 \$	4 056 \$	4 056 \$	25 100 \$
Impartition des services informatiques	<u>4 921 \$</u>	<u>518 \$</u>	<u>1 036 \$</u>	<u>1 036 \$</u>	<u>2 331 \$</u>
Total	<u>42 774 \$</u>	<u>3 014 \$</u>	<u>6 028 \$</u>	<u>6 028 \$</u>	<u>27 704 \$</u>

## Transactions hors-bilan

Le Fonds n’a pas d’obligations relatives à des transactions hors-bilan.

## Gestion des risques

Le Fonds est exposé à différents risques reliés à l’industrie qui pourraient avoir un impact sur sa rentabilité et qui ne sont pas sous le contrôle de sa direction. Entre autres :

- *Dépendance vis-à-vis ses distributeurs affiliés :*

Les ventes générées par les distributeurs affiliés représentent près de 88% des ventes du Fonds. La perte d’un nombre significatif de ces distributeurs pourrait avoir un impact négatif sur les résultats de Colabor.

Pendant ce risque a été atténué, sur une base continue après la clôture du placement, par la conclusion d’ententes visant à modifier les ententes d’affiliation pour prévoir une durée initiale de dix ans, des dispositions de renouvellement pour deux durées supplémentaires de cinq ans et également l’octroi d’un droit de premier refus par le distributeur affilié à Colabor SC sur leurs commerces. Par ailleurs, rien ne garantit que Colabor SC sera en mesure de financer l’exercice d’un tel droit de premier refus. En outre, des incitatifs sont intégrés dans la relation contractuelle existant entre les distributeurs affiliés, Colabor SC et le vendeur afin d’encourager les distributeurs affiliés à accroître leurs achats auprès de Colabor.

- *Absence d’ententes à long terme entre les distributeurs affiliés et leurs clients*

Conformément à la pratique générale de l’industrie, les distributeurs affiliés ne concluent pas habituellement des ententes à long terme avec leurs clients. Ainsi, les clients peuvent, sans préavis, ni pénalité, mettre un terme à leur relation avec les distributeurs affiliés. En outre, même si les clients décidaient de poursuivre leur relation avec les distributeurs affiliés, rien ne garantit qu’ils achèteront le même volume de produits que par le passé, ni



qu'ils paieront le même prix pour ces produits que par le passé. Toute perte de clients par les distributeurs affiliés, ou diminution du chiffre d'affaires ou du prix payé par eux pour les produits, pourrait toucher les ventes du Fonds et avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation ainsi que sur l'encaisse pouvant être distribuée aux porteurs de parts. Par le passé, les distributeurs affiliés, s'appuyant sur leurs connaissances des marchés respectifs dans lesquels ils évoluent, ont pu se démarquer de leurs concurrents en offrant des services personnalisés à leurs clients, notamment des calendriers de livraisons souples et une gamme de produits adaptés aux besoins de leurs clients; la direction est d'avis que cette ligne de conduite se poursuivra à l'avenir.

- *Choix des clients*

Le succès de Colabor dépend aussi de l'intérêt continu des clients vis-à-vis les produits qu'elle distribue. Un changement dans les choix des clients pourrait affecter la demande des produits distribués par Colabor.

## **Estimations comptables significatives**

Certains montants apparaissant aux états financiers sont le fruit d'estimations de la direction, fondées sur sa connaissance des événements en cours ou anticipés. Les seules estimations significatives concernent la provision pour stocks excédentaires ou désuets, la comptabilisation des remises des fournisseurs et l'écart d'acquisition.

- *Provision pour stocks excédentaires ou désuets*

Les stocks sont évalués au moindre des éléments suivants : la valeur de réalisation nette ou le coût calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le Fonds évalue une provision pour la désuétude calculée en fonction d'hypothèses relatives à la demande future pour ses produits et aux conditions du marché sur lesquels ses produits sont vendus. Cette provision, qui réduit les stocks à leur valeur de réalisation nette, est ensuite inscrite à titre de réduction des stocks au bilan. La direction doit faire des estimations et porter des jugements au moment de déterminer ces provisions. Si les conditions réelles du marché sont moins favorables que les hypothèses de la direction, des provisions supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires.

- *Comptabilisation des remises des fournisseurs*

Colabor négocie des ententes d'approvisionnement avec ses fournisseurs qui prévoient le paiement de remises au volume d'achats effectués. Les ententes d'approvisionnement avec les fournisseurs sont revues périodiquement et les niveaux de remises sont ajustés selon les conditions du marché qui prévalent.

- *Écart d'acquisition*

L'écart d'acquisition représente l'excédent des montants payés pour l'entreprise acquise sur sa valeur comptable au moment de l'acquisition. Cet écart est soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquaient une baisse de la juste valeur. Toute baisse de valeur de cet écart d'acquisition serait constatée dans les résultats au cours de l'exercice ou de la période où elle surviendrait.

## **Modifications aux conventions comptables**

Suite à des modifications en décembre 2005 de l'abrégé des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux CPN-151, *Titres échangeables émis par des filiales de fiducies de revenu*, le Fonds a revu son allocation du prix d'achat afin de constater l'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable de l'actif net en totalité et non plus en fonction du pourcentage de la participation du Fonds dans Colabor SC. Par conséquent, la participation des porteurs de parts sans contrôle est maintenant constatée selon la juste valeur de Colabor SC.

Suite à cette modification, le Fonds a réévalué ses actifs incorporels, notamment les relations-clients et les marques de commerce de montants respectifs de 34,291 millions de dollars et 3,823 millions de dollars à 64,5 et 7,2 millions de dollars. Quant à l'écart d'acquisition, il est passé de 16,166 millions de dollars à 13,459 millions de dollars.

Cette modification a eu comme effet d'augmenter l'amortissement des actifs incorporels de l'ordre de 774 000\$. La participation des porteurs de parts sans contrôle aux résultats a diminué du même montant. L'application de ces nouvelles règles n'a donc pas eu d'effet sur le bénéfice net.

## **Perspectives**

Les résultats de la période de 187 jours terminée le 31 décembre 2005 devançant les attentes de la direction. Colabor amorce le premier trimestre de son exercice financier 2006 avec optimisme. La direction croit que Colabor continuera de bénéficier de son réseau de distributeurs affiliés, fidèles et à l'esprit d'entrepreneur, de son réseau de distribution axé sur la clientèle, des investissements récents dans la technologie de l'information et de faibles coûts d'exploitation. La direction estime de plus que Colabor ne cessera d'être proactive en ce qui a trait à l'accroissement de ses gammes de produits, des services offerts aux distributeurs affiliés, et poursuivra la croissance de son entreprise par le recrutement de distributeurs grossistes. Selon la direction, le volume de ventes des produits alimentaires surgelés et des produits de marques privées poursuivra sa croissance et Colabor est bien placée pour tirer profit de l'importance soutenue de ces deux catégories de produits.

## **Informations additionnelles**

Le lecteur trouvera d'autres informations concernant le Fonds de revenu Colabor sur SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et à son site informatif [www.fondsderevenucolabor.com](http://www.fondsderevenucolabor.com).